

## AVENUE DE CHAUMONT



### LES COMMERCES SONT ACCESSIBLES

Pendant les travaux de revitalisation de l'avenue de Chaumont, qui ont débuté le 9 septembre dernier, **tous les commerces sont accessibles en tout temps**. Nous vous invitons à y faire vos achats comme d'habitude en utilisant les stationnements municipaux gratuits situés en arrière des commerces. Vous pouvez aussi vous garer dans le stationnement de l'église Saint-Conrad, selon l'horaire indiqué. Nous en profitons pour vous remercier de votre compréhension et de votre collaboration. La phase 1 des travaux se terminera à la mi-décembre. Ils consistent à remplacer les conduites d'égout, d'aqueduc et d'entrée d'eau, à effectuer des travaux sur le réseau gazier, à installer un nouvel éclairage de rue ainsi qu'à reconstruire la chaussée et les trottoirs entre le boulevard Roi-René et l'avenue Des Ormeaux.



Vue projetée de l'intersection  
boulevard Roi-René  
et avenue de Chaumont

## MESSAGE DE LUIS MIRANDA

### PLANTATION D'ARBRES À ANJOU : UNE OPÉRATION ESSENTIELLE



De plus en plus, nous devons faire face à des épisodes de chaleur extrême, à des pluies torrentielles ou verglaçantes, à d'abondantes chutes de neige ainsi qu'à de brusques changements de température en l'espace de quelques heures seulement, des événements météorologiques soudains et plus fréquents que l'on peut attribuer au réchauffement de la planète.

Il faut par conséquent nous adapter et lutter contre ces changements climatiques afin de vous garantir la meilleure qualité de vie possible et des services des plus fiables. L'une des solutions consiste à augmenter l'indice de canopée, c'est-à-dire l'étendue du couvert végétal arboricole de l'arrondissement, grâce à la plantation d'arbres. C'est une action primordiale que nous devons accomplir selon les objectifs fixés dans le Plan d'action canopée 2012-2021 de la Ville de Montréal.

L'indice de canopée doit atteindre 25 % sur le territoire de l'agglomération de Montréal et nous nous sommes fixé l'objectif de planter 3 500 arbres d'ici 2023 alors qu'Anjou constitue une superficie fortement minéralisée à cause de la présence de nombreuses activités industrielles. Afin de nous aider à atteindre les objectifs du Plan d'action, nous nous sommes dotés d'un plan maître de plantation, qui fixe non seulement la quantité d'arbres à planter, mais détermine aussi leur emplacement dans l'espace public, notamment en bordure de rue, ainsi que leur essence dans le but de favoriser la biodiversité urbaine.

Les bienfaits environnementaux des arbres sont désormais bien connus et leur rôle en milieu urbain n'est plus à démontrer. Ils nous permettent plus particulièrement de lutter directement contre les changements climatiques, car les arbres captent le gaz

carbonique, filtrent l'air et l'eau, réduisent l'érosion des sols causée par le ruissellement et diminuent les risques d'inondation ainsi que les effets des îlots de chaleur.

Pour l'automne qui s'en vient, nous prévoyons par conséquent planter 1 000 arbres. De plus, il ne faut pas oublier que nous devons remplacer les frênes abattus à cause de l'agrile.

Une autre opération intensifie également nos efforts dans la lutte contre les changements climatiques. En effet, la collecte des matières organiques et des résidus verts qui couvre désormais l'ensemble du territoire d'Anjou permet de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette nouvelle façon de faire détourne une quantité non négligeable de déchets de l'enfouissement qui, sinon, produiraient des GES en grand nombre, notamment du méthane. Les matières issues de la collecte sont revalorisées à 100 %.

Dans le cadre de la démarche MADA et de la Politique municipale d'accessibilité universelle, l'arrondissement a procédé à l'aménagement d'une cuisine collective au centre Roger-Rousseau. Ce lieu deviendra un espace de vie rassembleur et convivial où les échanges culturels et culinaires seront au rendez-vous, notamment pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Il s'agit d'un investissement de 140 000 \$, une somme assumée conjointement par l'arrondissement et la Ville-centre.

En terminant, comme l'Halloween approche à grands pas, je vous demande de redoubler de prudence sur la route cette journée-là, car de nombreux enfants arpentent les rues à la tombée du jour.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Maire d'arrondissement et  
conseiller de la Ville de Montréal

## VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



**Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville  
514 493-8010

**Andrée Hénault**  
Conseiller de la Ville pour  
l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051



**Richard Leblanc**  
Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017

**Kristine Marsolais**  
Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085



**Lynne Shand**  
Conseillère d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019

### SÉANCES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra le mardi **1<sup>er</sup> octobre, à 19 h**, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Veuillez noter que le budget sera adopté lors de la séance extraordinaire fixée au mardi **1<sup>er</sup> octobre, à 19 h 30**. Renseignements : 514 493-8000 ou 311.

### Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

#### Réalisation et conception graphique

Lithium Marketing

#### Impression

Deschamps Impression

#### Tirage

22 235 exemplaires

#### Distribution

Société canadienne des postes  
(Courrier de quartier)

#### Site Web

ville.montreal.qc.ca/anjou

#### Dépôt légal

trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec

Copyright 2019 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



#### Mairie de

#### l'arrondissement d'Anjou

7701, boul. Louis-H.-La Fontaine

Anjou (Québec) H1K 4B9

Ouverte du lundi au vendredi,

de 8 h 30 à 16 h 30

anjou@ville.montreal.qc.ca

#### Accueil, information

#### et orientation

514 493-8000 ou 311

#### Culture, sports, loisirs et

#### développement social

514 493-8200

#### Centre communautaire d'Anjou

7800, boul. Métropolitain Est

514 493-8222

#### Urgence : 911

#### Police

Poste de quartier 46 : 514 280-0146

Appels non urgents : 514 280-2222

#### Travaux publics

(bris d'aqueduc et d'égout)

514 493-5130

## JOURNÉE PORTES OUVERTES

### LA POPULATION ANGEVINE AU RENDEZ-VOUS

Lors de la journée portes ouvertes du 7 septembre dernier, l'arrondissement a accueilli plus de 3 000 personnes sous le thème *Anjou, à votre service!*

Durant cette journée toujours très populaire, des activités pour toute la famille se sont tenues dans le parc Goncourt et sur la place des Angevins pour divertir petits et grands : jeux gonflables, tirages de prix, présence de la mascotte Anjouer, atelier de maquillage, balades en train, etc. Les participants ont eu l'occasion de croiser des patrouilleurs cavaliers du SPVM en compagnie de leurs montures et plusieurs pompiers du Service de sécurité incendie. Les enfants ont pu entrer dans un simulateur d'incendie et vivre une expérience inouïe. Les amateurs de spectacles ont apprécié les deux représentations de *Caisse 606* par La fille du laitier. Jongleries, acrobaties et mât chinois ont impressionné tout le monde lors de la prestation *Le grand cirque : maître dans l'art de jongler avec des ballons* et les chorégraphies de trois écoles de danse d'Anjou ont ravi le public.

La bibliothèque Jean-Corbeil a pour sa part accueilli la traditionnelle vente de livres pendant laquelle près de 800 personnes ont couru les bonnes affaires en se procurant des ouvrages à un coût très modique.

La journée s'est déroulée sous le signe de la réussite grâce à la participation des Angevins qui sont venus nombreux pour se divertir. L'arrondissement tient également à remercier ses partenaires et ses employés pour leur travail remarquable, ainsi que les commanditaires de l'événement qui ont contribué au succès de cette journée : Mme Marie-Claude Meloche, contrôleur aux finances du Club de golf métropolitain Anjou, M. Michel Gauthier, gérant du McDonald's Anjou, et M. Michel Vachon, propriétaire de Cycles Anjou.

Le rendez-vous vous est fixé pour l'an prochain!



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 1 000 ARBRES DE PLUS À ANJOU

La plantation des arbres sur le domaine public débutera très bientôt dans l'arrondissement d'Anjou. Plus de 1 000 arbres seront plantés en bordure de rue pour atteindre les objectifs du Plan maître de plantation 2019-2023. Les travaux se termineront vers la fin novembre.

Généralement, les arbres sont livrés sur le site de plantation 24 heures à l'avance. Il se peut donc que le stationnement ne soit pas permis durant la période des travaux. Une signalisation sera installée en conséquence. Pour en apprendre davantage sur l'arbre et ses bienfaits et pour

connaître plus de détails sur les plantations à venir, nous vous invitons à consulter la page « Programme de plantation d'arbres » sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/anjou/arbre](http://ville.montreal.qc.ca/anjou/arbre). D'ailleurs, saviez-vous que l'automne est la saison idéale pour planter un arbre? En effet, durant cette saison, les arbres entrent en période de repos pour l'hiver. Leur cime est en dormance alors que leurs racines continuent de pousser. Ils n'ont simplement qu'à attendre l'arrivée du printemps pour se réveiller.

## RAPPEL

### DISTRIBUTION DES ARBRES

La campagne **Un arbre pour mon quartier** s'est terminée le 29 septembre. Si vous avez commandé un ou plusieurs arbres, veuillez noter que la distribution aura lieu dans le courant de la journée du **17 octobre**. Assurez-vous d'être présent à votre domicile, car les arbres seront déposés sur le perron.

## RAPPEL

### COMMENT VOUS INSCRIRE À L'INFOLETTRE?

Pour vous abonner et recevoir l'infolettre d'Anjou, c'est simple. Il suffit de vous rendre sur le site Internet de l'arrondissement à [ville.montreal.qc.ca/anjou](http://ville.montreal.qc.ca/anjou) et de cliquer sur « Abonnez-vous à l'infolettre ». N'oubliez pas d'accepter la confirmation que vous recevrez par courriel (elle peut se trouver dans vos courriels indésirables). Les infolettres précédemment envoyées sont disponibles dans les archives sur le site Internet de l'arrondissement.



## BUREAU DU CITOYEN

Rencontres sans rendez-vous à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet portant sur la vie municipale et présenter vos demandes et commentaires.

SAMEDI **26** OCTOBRE

• DE 9 H À MIDI  
**Richard Leblanc**  
Conseiller  
d'arrondissement,  
district Est



## PERMIS REQUIS



### ANIMAUX DE COMPAGNIE

Le permis animalier est obligatoire pour tous les propriétaires d'animaux de compagnie, conformément au règlement émis par la Ville de Montréal. Il est important de vérifier la validité du permis de votre animal, sachant que sa durée est d'une année complète. La plupart des permis arrivent à échéance le 31 décembre. Aussi, il est possible de les renouveler en ligne dès à présent en créant un dossier citoyen sur le site [montreal.ca](http://montreal.ca). Vous éviterez ainsi une pénalité de 10 \$ en cas de retard en plus de recevoir des avis à l'approche de l'échéance de votre permis.

Toute personne qui contrevient au règlement est passible d'une amende. Pour obtenir plus d'information, consultez le site de la Ville de Montréal à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/animaux/reglementation](http://ville.montreal.qc.ca/animaux/reglementation).

### TARIFS 2019

#### Permis pour un chien

Stérilisé (ou âgé de 6 mois et moins)	28 \$
Non stérilisé	63 \$

#### Permis pour un chat

Stérilisé (ou âgé de 6 mois et moins)	12 \$
Non stérilisé	33 \$

#### Remplacement d'un médaillon

	10 \$
--	-------

#### Réduction pour permis ordinaire si animal micropucé

	7 \$
--	------

#### Frais sup. pour enregistrement tardif

	10 \$
--	-------

#### Permis spéciaux

Promeneur	100 \$
Chien à risque	150 \$

#### Affiche pour la présence d'un chien à risque

	10 \$
--	-------

#### Gratuité

Chien d'assistance pour personne avec un handicap	
Premier permis pour un animal adopté en refuge (dans les 15 jours suivant l'adoption)	

## DÉNEIGEMENT

### PERMIS NÉCESSAIRE

Les entrepreneurs qui déneigent les terrains privés, comme votre entrée et votre stationnement, doivent détenir un permis délivré par l'arrondissement. Cette autorisation est valable du **1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre** de l'année suivante, pour tous les contrats obtenus à Anjou. En tant que propriétaire, il vous incombe de vérifier que votre entrepreneur possède ce permis.

Le coût du permis pour l'entrepreneur est de 100 \$ pour le premier véhicule à moteur et de 25 \$ pour tout véhicule supplémentaire enregistré au même nom. L'entrepreneur peut se le procurer au bureau Accès Anjou, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. De plus, il doit poser au moins un poteau délimitant l'aire où il effectuera l'enlèvement de la neige. Ce poteau doit indiquer de façon claire et lisible le numéro du permis de l'arrondissement ou son nom ainsi que son numéro de téléphone.

? > Renseignements : 311

## RÉGLEMENTATION

### PIQUETS ET TIGES DE PROTECTION

Même si les premiers flocons n'ont pas encore fait leur apparition, la Direction des travaux publics est déjà à pied d'œuvre pour préparer la prochaine saison hivernale. Dans le but de faciliter les opérations de déneigement, nous vous conseillons fortement de baliser votre terrain à l'aide de petits piquets bien visibles. Vous pouvez vous les procurer dans les quincailleries et les magasins de grande surface. Ce petit geste simple et peu coûteux vous évitera de voir le gazon ou les arbustes de votre terrain endommagés lors du passage des chenillettes sur les trottoirs. De plus, le travail de nos employés en sera facilité. Les piquets doivent être installés le long du trottoir public entre le **1<sup>er</sup> novembre et le 15 avril** en vous référant aux consignes énumérées ci-dessous :

- Seules sont permises les tiges en bois, dont les dimensions n'excèdent pas 2,5 cm sur 5 cm, ou les tiges en fibre de verre de fabrication industrielle, dont les dimensions ne dépassent pas 0,64 cm sur 0,64 cm ;
- Les tiges doivent mesurer entre 1,2 m et 2 m de hauteur ;
- L'espacement minimal entre les tiges est fixé à 2 m.

? > Renseignements : 514 493-5155

### ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Les abris d'auto temporaires sont autorisés uniquement à partir du **1<sup>er</sup> novembre**. Cependant, vous pouvez installer la structure métallique dès le 15 octobre en respectant les normes suivantes :

- L'abri doit être situé à au moins 1 m du trottoir ou, en l'absence de trottoir, à au moins 1,5 m de la bordure de la chaussée ;
- Cette distance peut être réduite à 0,3 m si l'abri est muni, de chaque côté, d'une fenêtre transparente d'une superficie minimale de 0,4 m<sup>2</sup> ; dans ce cas, les fenêtres doivent se trouver à moins de 2,5 m du trottoir ou de la bordure ;
- L'abri doit être constitué d'une structure métallique tubulaire de fabrication industrielle, recouverte d'un matériau translucide ou transparent de couleur blanche, non rigide (les autres matériaux comme le bois ou le tissu ne sont pas acceptés).

### RECOMMANDATIONS

Nous vous recommandons d'abord d'enlever régulièrement la neige accumulée au-dessus de votre abri d'auto temporaire pour réduire le poids supporté par la structure métallique. Si vous souhaitez la consolider afin d'assurer votre sécurité, entre autres, utilisez des matériaux autorisés, adaptés et esthétiques. Veillez à ce que la neige ne tombe pas chez votre voisin.

### HALLOWEEN

La sécurité des nombreux enfants qui se promènent dans les rues d'Anjou le soir d'Halloween est l'une des raisons qui expliquent l'interdiction d'installer la toile sur la structure des abris d'auto temporaires avant le **1<sup>er</sup> novembre**. Nous vous demandons de respecter le règlement pour que les abris d'auto n'entravent pas la visibilité des enfants et des personnes qui les accompagnent ni celle des automobilistes qui circulent.

## JOUR FÉRIÉ

### ACTION DE GRÂCES

Les bureaux administratifs ainsi que les édifices municipaux de l'arrondissement d'Anjou seront fermés le **lundi 14 octobre**. Cependant, l'aréna Chaumont ainsi que le complexe sportif de l'école secondaire d'Anjou seront ouverts. Il n'y a aucun changement concernant les collectes. Bon congé !

## CENTRE ROGER-ROUSSEAU



### INAUGURATION DE LA CUISINE COLLECTIVE

Étaient présents à l'inauguration M. Luis Miranda, maire d'arrondissement et conseiller de la Ville, ainsi qu'à sa gauche Mme Andrée Hénault, conseiller de la Ville, et à sa droite Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, district Centre, et M. Richard Leblanc, conseiller d'arrondissement, district Est.

Dans le cadre de la démarche MADA et de la Politique municipale d'accessibilité universelle, l'arrondissement d'Anjou a procédé au réaménagement complet de la cuisine du centre Roger-Rousseau en remplaçant plusieurs équipements et en créant des surfaces de travail et des rangements adaptés. Un muret de séparation amovible avec comptoir de service permet d'accommoder les différents utilisateurs. Le nouvel aménagement facilitera la cohabitation de l'ensemble des activités qui étaient offertes de manière simultanée au centre. L'objectif est de créer un espace où plus particulièrement les personnes âgées ainsi que les personnes à mobilité réduite peuvent se rassembler et passer de bons moments lors d'activités culinaires et d'échanges culturels.

## COMPOST

### DISTRIBUTION GRATUITE

Vous pourrez vous procurer du compost gratuitement pour enrichir la terre de votre jardin aux dates et aux endroits indiqués ci-dessous. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une pelle et des contenants solides, car le compost est en vrac. Aucune aide ne sera disponible sur place. Les quantités sont limitées.

**Mercredi 9 octobre, de 8 h 30 à 16 h**

**Parc Lucie-Bruneau** (stationnement)  
7051, avenue de l'Alsace

**Judi 10 octobre, de 8 h 30 à 16 h**

**Parc des Roseraies** (stationnement)  
7070, avenue de la Nantaise

**Vendredi 11 octobre, de 8 h 30 à 16 h**

**Parc Roger-Rousseau** (stationnement)  
Angle du boulevard de Châteauneuf et de l'avenue Rondeau

**Samedi 12 et dimanche 13 octobre, de 8 h à 16 h**

**Complexe environnemental de Saint-Michel**  
2235, rue Michel-Jurdant (accès par la rue d'Iberville)

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES ÂÎNÉS

### DES PERSONNES À CÉLÉBRER

En ce **1<sup>er</sup> octobre 2019**, l'arrondissement d'Anjou est heureux de souligner la Journée internationale des aînés. C'est un instant privilégié pour apprécier l'importance de leur parcours dans notre communauté. Célébrons nos aînés, qu'il s'agisse d'un parent, d'un collègue de travail, d'un voisin ou d'un ami !



## Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt  
514 493-8260

## Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est  
514 493-8271

Nommer les images  
d'un livre à votre enfant  
développe son langage.



### AVIS IMPORTANT

D'autres travaux de rénovation auront lieu cette année à la bibliothèque Jean-Corbeil. Le plafond ainsi que l'éclairage seront remplacés et la bibliothèque se dotera d'un nouveau comptoir de prêt accessible universellement. Les dates exactes des travaux ne sont pas encore connues, cependant il est possible qu'ils débutent durant le mois d'octobre et que la bibliothèque soit fermée durant plusieurs jours. Pendant les travaux, certaines activités pourraient être déplacées. Surveillez nos communications et nos pages Facebook !

### CONCERT



© Jean-Charles Labarre

## FORESTARE BAROQUE Ensemble de guitares

Église Jean XXIII

**Judi 10 octobre, à 19 h 30**

Gratuit : laissez-passer disponibles au centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou

Forestare vous offre Vivaldi, Lully et Bach adaptés dans une relecture moderne et magnifiquement interprétés par 12 guitares et une contrebasse. Fidèle à son habitude et avec beaucoup d'humour, l'ensemble vous raconte l'histoire des compositeurs du baroque tout en faisant un lien avec notre histoire. Totalement renversant !

### ÉVÈNEMENT



© Les Foutoukours

## HALLOWEEN À ANJOU Avec CHA l'agence et les Foutoukours

Bibliothèque Jean-Corbeil, entrée principale

**Vendredi 25 octobre, dès 18 h 15**

Événement extérieur et intérieur pour les jeunes âgés de 4 ans et plus

Sorcière, pirates et vampires vous attendront pour créer une ambiance frissonnante et offrir des friandises aux courageux visiteurs qui auront réussi l'effrayant parcours du tunnel ! Petits et grands seront ensuite accueillis par deux druides sortis tout droit du moyen-âge.

### ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

#### Contes des petits mercredis

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Tous les mercredis, du 2 octobre au 20 novembre, à 10 h**

Pour les enfants âgés de 0 à 2 ans et leurs parents

Sans inscription

Contes, chansons et comptines pour éveiller l'imaginaire des tout-petits et les initier au monde des livres et des histoires. Une période de lecture parent/enfant et d'échanges suivra l'animation.

#### Les neurones atomiques Électromagnétisme

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Dimanche 20 octobre, à 14 h**

Pour les jeunes âgés de 6 à 12 ans

Inscription obligatoire

Pour comprendre les principes de base du magnétisme et les concepts d'électromagnétisme ainsi que reconnaître dans notre environnement les multiples applications de ce phénomène.



#### Fous de brico !

Bibliothèque Jean-Corbeil : **samedi 12 octobre, à 14 h**

Bibliothèque du Haut-Anjou : **mercredi 16 octobre, à 15 h 30**

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus

Venez réaliser des bricolages variés et inspirants !

#### Jeux vidéo

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

**Les vendredis 11 et 25 octobre, de 15 h 30 à 18 h**

Pour les jeunes âgés de 10 à 14 ans

Venez essayer nos consoles et découvrir de nouveaux jeux avec vos amis !



#### La nuit des zombies

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Vendredi 29 novembre, de 18 h 30 à 21 h 15**

Pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans

Inscription obligatoire déjà en cours !

Le temps d'une soirée, la bibliothèque sera envahie par des hordes de zombies : sauras-tu les repousser et sauver Anjou de l'invasion des morts-vivants avant que l'épidémie ne se propage hors de la bibliothèque ? Pour ce faire, il te faudra être brave, observateur, rusé et coopérer avec les autres joueurs et avec une foule de personnages étranges. Un jeu immersif effrayant et sportif. Animé par Hérôle, avec la participation des Grands Nature Avalon.

#### Atelier Nintendo Labo

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Judi 17 octobre, à 16 h**

Pour les jeunes âgés de 9 ans et plus

Inscription obligatoire

Assemblage et décoration des *Toy-con*, des jouets en carton qui transforment la façon de s'amuser avec les consoles Switch !

#### Atelier de robotique

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Mercredi 13 novembre, à 16 h**

Pour les jeunes âgés de 8 ans et plus

Inscription dès le mercredi 23 octobre

En équipe, venez fabriquer des robots en LEGO et apprendre les rudiments de la programmation propre à la robotique pour faire parler, marcher et penser vos robots !

### ACTIVITÉS POUR LES ADULTES



#### CAFÉ RENCONTRE

##### Les bienfaits du yoga facial

Bibliothèque du Haut-Anjou

**Mardi 12 novembre, à 10 h**

Inscription à partir du 22 octobre

Venez découvrir une nouvelle technique offerte au Québec, qui consiste en des exercices faciaux permettant de prévenir et réduire les rides, l'affaissement de la peau, le double menton ; le tout pour une apparence plus jeune et un teint plus éclatant ! Vous profiterez des nombreux bienfaits physiques et mentaux du yoga facial.

#### RENCONTRES ET DÉCOUVERTES

##### Aider les aînés à déjouer les fraudeurs

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Judi 17 octobre, à 14 h**

Inscription en cours

Dans le cadre du mois de la littératie financière, un comptable professionnel agréé du Canada (CPA) animera un atelier au cours duquel la fraude sera démystifiée, c'est-à-dire son fonctionnement, ses signes et les principaux stratagèmes. Nous verrons également pourquoi les aînés peuvent être ciblés ainsi que les actions à entreprendre lorsque l'on est victime de fraude.